

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MELUN - 7702 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 23/07/2026 - 11469 - 2019 B 00603 - 849 172 440 - A.J.I. LOC

Désignation de l'entreprise SAS A.J.I. LOC										Néant ☐ *		
Adresse de l'entreprise 22 Rue Raoul Dautry 77340 PONTAULT COMBAULT												
SIREN				8 4 9 1 7 2 4 4 0				Durée de l'exercice en nombre de mois * 12		Durée de l'exercice précédent * 12		
Exercice N clos le 31/12/2014												
ACTIF												
				Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitisations incorporelles	Fonds commercial *		010		012						
		Autres *		014		016						
	Immobilitisations corporelles *		028	85300	030	84182	1117					
	Immobilitisations financières * (1)		040	4015	042		4015					
	Total I (5)		044	89315	048	84182	5132					
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052						
		Marchandises *		060		062						
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066							
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	53448	070		53448				
		Autres * (3)		072	5607	074		5607				
	Valeurs mobilières de placement		080		082							
	Disponibilités		084	30637	086		30637					
	Charges constatées d'avance *		092		094							
Total II		096	89693	098		89693						
Total général (I+II)				110	179008	112	84182	94826				
PASSIF												
								Exercice N NET				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120		10000					
	Écarts de réévaluation				124							
	Réserve légale				126		1000					
	Réserves réglementées *				130							
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				132							
	Report à nouveau				134		80683					
	Résultat de l'exercice				136		-31574					
	Subventions d'investissement				137							
	Provisions réglementées				140							
	Total I				142		60108					
Provisions pour risques et charges						154		Total II				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156							
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164							
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166		3267					
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA :)				169	8681	172	30855				
	Comptes courants d'associés				173		594					
	Autres dettes				175							
	Produits constatés d'avance				174							
Total III				176		34717						
Total général (I + II + III)						180		94826				
RENNVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	4000	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195					
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182					
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	20000				

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MELUN
22 JUL. 2026
DÉPOSÉ LE

Ara Guec

A.J.I LOC
SAS AU CAPITAL DE 10.000 €
22 RUE RAOUL DAUTRY
77340 PONTAULT-COMBAULT
849 172 440 R.C.S. MELUN

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2025
--

L'an deux mil vingt-cinq, le 30 juin à 18 heures 30, les associés de la société **A.J.I LOC** se sont réunis au siège social sur la convocation qui leur a été adressée individuellement par lettre ordinaire.

L'Assemblée est présidée par Madame Ana Isabel DA COSTA GREGORIO en sa qualité de présidente.

La présidente constate que sont présents ou représentés tous les associés, à savoir :

En dehors d'elle-même	Propriétaire de	250 actions
David GREGORIO CARREIRA représenté par Ana DA COSTA GREGORIO	Propriétaire de	250 actions
Joao Filipe MARQUES SOUSA	Propriétaire de	250 actions
Ana Isabel DA COSTA GREGORIO	Propriétaire de	250 actions
Soit 100 % du capital social		<u>1 000 actions</u>

Il a été tenu une feuille de présence émargée par les associés.

Le président déclare que l'Assemblée est valablement constituée et peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise par la loi.

Le président dépose ensuite sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les doubles des lettres de convocation ;
- le rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ;
- le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'Assemblée.

Le président rappelle à l'Assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport de gestion au 31 décembre 2024 ;
- Approbation des comptes ;
- Quitus à la gérance de sa gestion ;
- Conventions régies par l'article L 223-19 du Code de Commerce ;
- Affectation du résultat.

Lecture est faite du rapport de gestion. Cette lecture terminée, le président déclare la discussion générale ouverte, puis personne ne demandant plus la parole, les résolutions sont successivement mises aux voix.

PREMIÈRE RÉOLUTION

L'Assemblée, après lecture du rapport de gestion et examen des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, déclare les approuver et donne à la gérance quitus de sa gestion pour cet exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir pris connaissance des conventions régies par l'article L 223-19 du Code de Commerce, déclare approuver lesdites conventions.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité, les intéressés n'ayant pas pris part au vote.

QUATREIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée. En conséquence, le ~~bénéfice~~ de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à - 31 575 € est affecté comme suit : *peut*

Report à nouveau antérieur	80 683	€
Résultat	- 31 575	€
Disponibles	49 108	€
Dotation à la réserve légale	Déjà dotée	
Dividendes	0,00	€
Dotation au report à nouveau	- 31 575	€
Solde du report à nouveau après affectation	49 108	€

Conformément à l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour, plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 19 heures 30. De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal signé par la gérance et les associés présents.

A.J.I LOC
SAS AU CAPITAL DE 10.000 €
22 RUE RAOUL DAUTRY
77340 PONTAULT-COMBAULT
849 172 440 R.C.S. MELUN

**PROPOSITION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2025**

Nous vous proposons d'affecter le résultat de - 31 575 € au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 comme suit :

Report à nouveau antérieur	80 683 €
Résultat	- 31 575 €
Disponibles	49 108 €
Dotation à la réserve légale	Déjà dotée
Dividendes	0,00 €
Dotation au report à nouveau	- 31 575 €
Solde du report à nouveau après affectation	49 108 €

Conformément à l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.

**AFFECTATION DU RÉSULTAT VOTÉE
PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 30 JUIN 2025**

L'Assemblée générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée. En conséquence, le ~~bénéfice~~ de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à - 31 575 € est affecté comme suit : *la perte*

Ana Gours

Report à nouveau antérieur	80 683 €
Résultat	- 31 575 €
Disponibles	49 108 €
Dotation à la réserve légale	Déjà dotée
Dividendes	0,00 €
Dotation au report à nouveau	- 31 575 €
Solde du report à nouveau après affectation	49 108 €

Conformément à l'article 243 bis du C.G.I., il est rappelé qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois derniers exercices.